

## **PJL Transition énergétique et croissance verte**

Renvoyée à une **Commission spéciale** présidée par **François Brottes**

AN – Commission Spéciale	23, 24, 25 et 26 septembre 2014
AN – Séance publique	1 <sup>ier</sup> , 6, 7, 8 et 10 (et vote le 14) octobre 2014

Monsieur le Président,

Madame la ministre,

Monsieur le président de la Commission spéciale,

Mesdames et messieurs les rapporteurs,

Mesdames et Messieurs les députés,

Mes chers collègues,

80 heures d'auditions et de débats législatifs en Commission, 52 heures d'examen en séance publique dans notre hémicycle, de longues journées et de longues nuits de travail, après un parcours pour le moins chaotique, le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte est soumis aujourd'hui au vote de notre Assemblée.

Madame la ministre, c'est un texte validant des compromis importants sur des sujets essentiels dont nous avons débattus depuis plusieurs semaines.

Nous vous l'avons dit à plusieurs reprises, les députés du groupe RRDP, et en particulier mon collègue Joël Giraud et moi-même, qui avons largement participé aux débats, ont accueilli avec bienveillance un texte équilibré dans ses grandes lignes.

Que ce soit sur la décarbonation de notre économie et la baisse de notre dépendance aux hydrocarbures, sur la croissance verte et les 100 000 emplois potentiels induits, sur la préservation de notre environnement avec notamment des progrès sur la mobilité douce et la rénovation thermique, ou encore sur la lutte contre les Gaz à effet de serre, nous partageons vos grandes orientations.

Sur le sujet sensible du nucléaire, nous aurions préféré un débat plus transparent et sans tabous, même si nous sommes satisfaits de mesures relatives à l'information du public et à l'amélioration des conditions de sûreté.

En séance, nous regrettons la stratégie stérile d'obstruction et d'épuisement du temps législatif programmé, poursuivie jusqu'à l'absurde par certains de nos collègues UMP.

Au-delà des contraintes de temps, nous reconnaissons l'état d'esprit constructif du Gouvernement, du président de la commission et des rapporteurs, qui a garanti la qualité du travail accompli, quand il a pu s'effectuer sans polémique

Tout au long de nos débats en commission comme en séance, nous avons examiné plusieurs milliers d'amendements et nous en avons adopté quelques centaines, dont une trentaine proposés par les députés radicaux et apparentés.

Parmi les plus remarquables, il y a les amendements adoptés sur la rénovation thermique, avec un carnet de suivi obligatoire dans les logements neufs dès 2017, et généralisé à partir de 2025.

Au sujet de l'économie circulaire, parfois caricaturée par quelques collègues de droite, nous nous réjouissons des amendements médiatiques mais au final un peu anecdotiques, sur l'extinction programmée de la vaisselle jetable ou surtout des sacs plastiques non biodégradables, qui peuvent être remplacés dès maintenant par des sacs papiers recyclables favorisant l'emploi local.

Sur le volet transport, nous sommes satisfaits par les aménagements sur le développement des véhicules électriques et des autres types de véhicules propres.

Enfin, sur l'énergie hydraulique, il y a eu un grand travail de concertation pour maintenir une gestion contrôlée par le public et éviter une concurrence brutale imposée par Bruxelles.

Sur les 30 à 40 amendements radicaux adoptés ou satisfaits, nous tenons particulièrement à certains d'entre eux qui ont nettement enrichi le texte. Par exemple, nous avons redonné du sens au beau mot de sobriété, trop souvent compris comme un synonyme de décroissance.

L'énergie la moins chère, celle dont les réserves sont immenses, c'est l'énergie que nous ne consommons pas. Favoriser la sobriété énergétique, c'est faire la chasse aux gaspillages pour réduire la facture énergétique de la France, 70 milliards d'euros par an !

D'ailleurs, nous avons adopté plusieurs amendements pour favoriser la sobriété de l'éclairage public et limiter le gaspillage et la surconsommation.

C'est une question importante sur laquelle nous pouvons avancer pour économiser plus de 3 milliards de kilowatts/heure facilement sans aucune conséquence néfaste pour nos concitoyens.

Sur la lutte contre la précarité énergétique par le chèque énergie ou les tarifs sociaux, nous nous félicitons de notre amendement qui étend la trêve énergétique hivernale du 15 au 31 mars, sur le modèle de la trêve hivernale locative.

Tout comme ouvrir la possibilité d'un mécanisme de bonus-malus pour les propriétaires-bailleurs en fonction de la performance énergétique.

Avec les amendements sur l'agriculture, nous voulons enraciner l'emploi grâce aux filières locales, si l'amendement sur l'élevage de ruminants a connu un petit succès médiatique, l'ensemble des questions agricoles tiennent à cœur au groupe RRDP.

Enfin, concernant le vélo, une alliance transpartisane nous a permis d'adopter des amendements instaurant différentes obligations et incitations pour favoriser son usage.

Nous nourrissons aussi des regrets, par exemple sur les certificats d'économie d'énergie ou encore sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, notre assemblée a été trop timide.

Madame la ministre, nous vous avons annoncé notre soutien, nos amendements n'ont eu pour seul objectif que d'améliorer la transition énergétique afin d'en garantir le succès.

Au final, c'est un texte plutôt équilibré qui est sorti de nos débats, s'il ne règle pas tous les problèmes, il permet de réelles avancées, notamment pour concilier les exigences de maintien et création d'emploi avec la croissance verte, et la nécessité de préservation de notre environnement.

C'est dans cet état d'esprit positif, animé par la volonté d'une participation constructive, que le groupe RRDP votera votre texte !